

LE (Parenthèse)

LE MAGAZINE DES PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Automne 2014



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Mot de la présidente & du directeur général

Chers parents,

En ce début d'année, je veux saluer le courage des parents. Ça prend du courage pour entendre, écouter et intégrer que le parcours scolaire peut ne pas être aussi parfait que nous le souhaiterions.

Du courage aussi pour accompagner son enfant dans son cheminement, pour écouter ceux qui se taisent. Ça prend du courage pour

interdire ce qui est inacceptable pour des enfants, mais « toléré par tous les autres parents » (disent-ils).

Forts d'expériences, de recherches, d'une administration dévouée et de professionnels à l'écoute des besoins de vos jeunes, nous répartissons les ressources le plus équitablement possible et offrons des services d'une qualité remarquable avec des moyens qui s'amenuisent toujours un peu plus chaque année.

Oui, ça prend du courage pour choisir et prioriser alors que tout est important.

Sachez que l'engagement des membres du conseil envers tous nos élèves, même les plus seuls et les plus différents est authentique. Parce qu'avant d'être des élus, nous sommes d'abord des parents et des grands-parents...

On enseigne aux jeunes à faire des choix difficiles. Pour moi, la seule façon de faire, c'est de s'engager, de servir d'exemple.

Ça prend du courage pour se présenter aux prochaines élections qui se tiendront le 2 novembre prochain. Je vous invite à aller voter, c'est important pour la démocratie, et pour l'avenir de chacun de nos milieux.

Merci de vous mobiliser courageusement pour travailler à la réussite et que le meilleur nous arrive !



Andrée Bouchard



Chers parents,

Une nouvelle année s'amorce, pleine de moments formidables et de défis que nous relèverons avec enthousiasme. Nous poursuivons le voyage avec le déploiement du plan stratégique 2014-2019 et celui des projets éducatifs actualisés de nos écoles et de nos centres.

Je tiens à souligner la qualité du travail réalisé par le personnel

de direction et les équipes-écoles. Grâce à cette collaboration à laquelle ont participé plus de 16 000 personnes, dont 4 000 parents, 10 000 élèves, 1 500 membres du personnel et plusieurs dizaines de partenaires, nous avons pu faire un arrêt sur image et prendre le pouls de chacun de nos milieux.

Les équipes-écoles ont revu leur projet éducatif en fonction du portrait de leur milieu. Le plan stratégique de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est né de cette réflexion collective dont nous sommes très fiers. Vous y avez contribué élogieusement. Cela nous a permis de rendre concrète cette vision qui éclairera notre chemin et orientera nos choix pour les cinq prochaines années. Quelques mots porteurs de sens et des images illustrent la direction prise et les balises qui jalonnent notre parcours.

Nous voulons que nos élèves réussissent plus et mieux. Pour cela, il faut mobiliser toutes les ressources. Il faut que « nos bottines suivent nos babines », comme le veut l'adage populaire. Il faut que nous travaillions ensemble : parents, enseignants et partenaires en gardant toujours le mieux-être de nos élèves au cœur de nos actions.

La réussite en éducation n'est pas la seule affaire de l'école. C'est l'affaire de toute la société. Le succès vient d'ailleurs de l'apport des meilleures idées des uns et des autres qui, bien orchestrées, font des petits qui grandissent bien. L'école a besoin de vous, chers parents. Nous avons besoin de votre confiance, de votre ouverture et de votre courage puisqu'ensemble, tout est possible.



Eric Blackburn

VOTRE COMMISSION SCOLAIRE



Plus de **18 000** élèves jeunes et adultes

36 écoles primaires

7 écoles secondaires

1 école à mandat régional

1 centre de formation professionnelle

1 centre d'éducation des adultes

1 500 enseignants

2 500 employés

Un territoire de **1 468** kilomètres² couvrant **23** municipalités

On s'occupe bien de vos enfants!

Plus de 9 employés sur 10 agissent directement auprès de nos élèves. Quant au personnel administratif, il travaille en coulisse et offre un soutien essentiel aux écoles et aux centres qui desservent tous nos élèves jeunes et adultes.

J'aime
la CSDHR

♥ www.facebook.com/commissionscolairedeshautesrivieres ♥



👍 Pour tout savoir de nos bons coups

👍 Pour être bien informés

👍 Pour savoir quand nous sommes fermés

👍 Pour un accès à une foule de ressources utiles

Plusieurs de nos écoles ont déjà des pages Facebook officielles.
Visitez-les et cliquez « J'aime! »

facebook

Une question de priorités!

ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éducation est le deuxième plus important investissement budgétaire du Québec après la santé.

Un diplôme d'études secondaires ou de formation professionnelle améliore grandement les conditions de vie d'une personne.



Changements dans la démocratie scolaire en 2014-2015

Le nombre de commissaires élus qui représenteront la population de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières passera de 21 présentement (+ 2 commissaires parents) à 10 (+ 4 commissaires parents) lors des prochaines élections scolaires, qui auront lieu le 2 novembre 2014.

Chaque commissaire sera donc responsable d'un territoire plus grand, d'un nombre plus élevé d'écoles et représentera évidemment un nombre plus important de citoyens. De plus, la personne qui occupera le poste de président ou présidente sera élue au suffrage universel.

Si vous souhaitez vous présenter comme candidat ou candidate, consulter le site suivant www.electionsscolaires2014.com pour connaître tous les détails ou cliquez sur le bouton *Élections scolaires* sur notre site.

Pouvez-vous voter?

Pour être en mesure de voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale et remplir les conditions suivantes le jour des élections :

- avoir 18 ans;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domicilié sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et, depuis six mois ou plus, au Québec.

Vos enfants méritent un système public d'éducation de grande qualité.

Votez le 2 novembre prochain, c'est votre droit, votre responsabilité et votre privilège!



JE VOTE
POUR L'AVENIR

ÉLECTIONS SCOLAIRES
2 NOVEMBRE 2014

Commission scolaire
des Hautes-Rivières
www.csdhr.qc.ca

electionsscolaires2014.com

Le Plan STRATÉGIQUE 2014-2019

Une vaste consultation

Une participation remarquable et volontaire

16 000 répondants

Plus de **10 000** élèves de la 3^e année à la 5^e secondaire
de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle

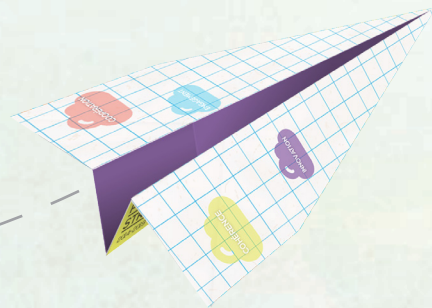
Plus de **4 000** parents

Plus de **1 500** membres du personnel

Tous nos élus

Tous nos partenaires

Merci de tout coeur!



PLAN STRATÉGIQUE

Engager davantage notre communauté éducative dans une culture de la réussite, où le développement personnel et professionnel des individus est privilégié, dans une dynamique de responsabilisation partagée, de collaboration et d'ouverture au milieu.

« Si l'**engagement** est le moteur de l'action, l'**innovation** et la **cohérence** en indiquent la direction, alors que la **coopération** témoigne de son mouvement. »

COOPÉRATION

ORIENTATION 2

Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves.

INNOVATION

COHÉRENCE

ENGAGEMENT

ORIENTATION 1

Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves.

ORIENTATION 3

Soutenir le développement professionnel de l'ensemble du personnel en vue de la réalisation de la mission.

ENJEUX

- / Taux de diplomation.
- / Persévérance.
- / Transitions scolaires.
- / Réussite des garçons.

OBJECTIFS

- / Augmenter les taux de diplomation (cohortes de 7 ans).
- / Augmenter les taux de persévérance.
- / Augmenter les niveaux de réussite chez les garçons.

RÉSULTATS ATTENDUS

- / Augmentation du taux de diplomation de 2 % par année pour un total de 10 %.
- / Diminution des taux de sorties sans diplôme ni qualification de 1 % par année pour un total de 5 %.
- / Augmentation des niveaux de réussite chez les garçons.



POUR VOIR LE PLAN STRATÉGIQUE EN IMAGES ET MUSIQUE VISITEZ : www.csdhr.qc.ca/planstrategique

ENJEUX

- / Saines habitudes de vie.
- / Environnements technologiques.
- / Offre de service en continuité pour les élèves.
- / Communication à l'égard de l'offre de service déployée pour les élèves au sein de l'organisation.
- / Concertation établissement-famille-communauté.

OBJECTIFS

- / Contribuer au développement de saines habitudes de vie chez les élèves.
- / Favoriser la mise en place de conditions favorables à une plus grande utilisation des technologies par les enseignants dans le cadre de pratiques pédagogiques innovantes.
- / Assurer le développement d'une offre de service entre les ordres d'enseignement en réponse aux besoins des élèves.
- / Réviser les modes de communication à l'égard de l'offre de service déployée pour les élèves au sein de l'organisation.
- / Consolider la concertation avec les partenaires internes (incluant les parents) et externes qui ont des impacts positifs à l'égard des élèves et de leur réussite.

ENJEUX

- / Maîtrise de l'utilisation des technologies chez le personnel.
- / Insertion professionnelle des employés.
- / Développement professionnel des équipes-écoles et des équipes-centres.

OBJECTIFS

- / Augmenter le taux d'employés qui possèdent les connaissances nécessaires à une utilisation fonctionnelle des technologies dans le cadre de leurs fonctions respectives.
- / Augmenter le taux d'employés qui bénéficient de mesures d'insertion professionnelle lors de leur entrée en fonction à la Commission scolaire ou lors d'un changement de fonction à la Commission scolaire.
- / Développer une offre de formation en réponse aux besoins identifiés par les établissements.
- / Favoriser le développement de pratiques pédagogiques innovantes s'appuyant sur la recherche et les données probantes au sein des équipes des établissements.
- / Poursuivre le développement d'une culture de la reconnaissance pour les employés au sein de l'organisation.

RÉSULTATS ATTENDUS

- / Augmentation du taux d'élèves qui ont développé des saines habitudes de vie.
- / Nombre d'activités de prévention pour les élèves à l'égard des saines habitudes de vie dans chaque établissement.
- / Nombre d'activités d'information pour les parents à l'égard des saines habitudes de vie.
- / Augmentation du nombre d'enseignants qui utilisent les environnements technologiques dans leur enseignement dans le cadre de pratiques pédagogiques innovantes.
- / Mise en place bonifiée de pratiques gagnantes pour faciliter le passage
 - entre le préscolaire et le primaire;
 - entre le primaire et le secondaire;
 - entre le secondaire et la formation générale des adultes;
 - entre le secondaire et la formation professionnelle;
 - entre la formation générale des adultes et la formation professionnelle.
- / Augmentation chez les élèves, leurs parents et le personnel du niveau de connaissance de l'offre de service déployée au sein de l'organisation.
- / Développement de partenariats associés à la réussite.

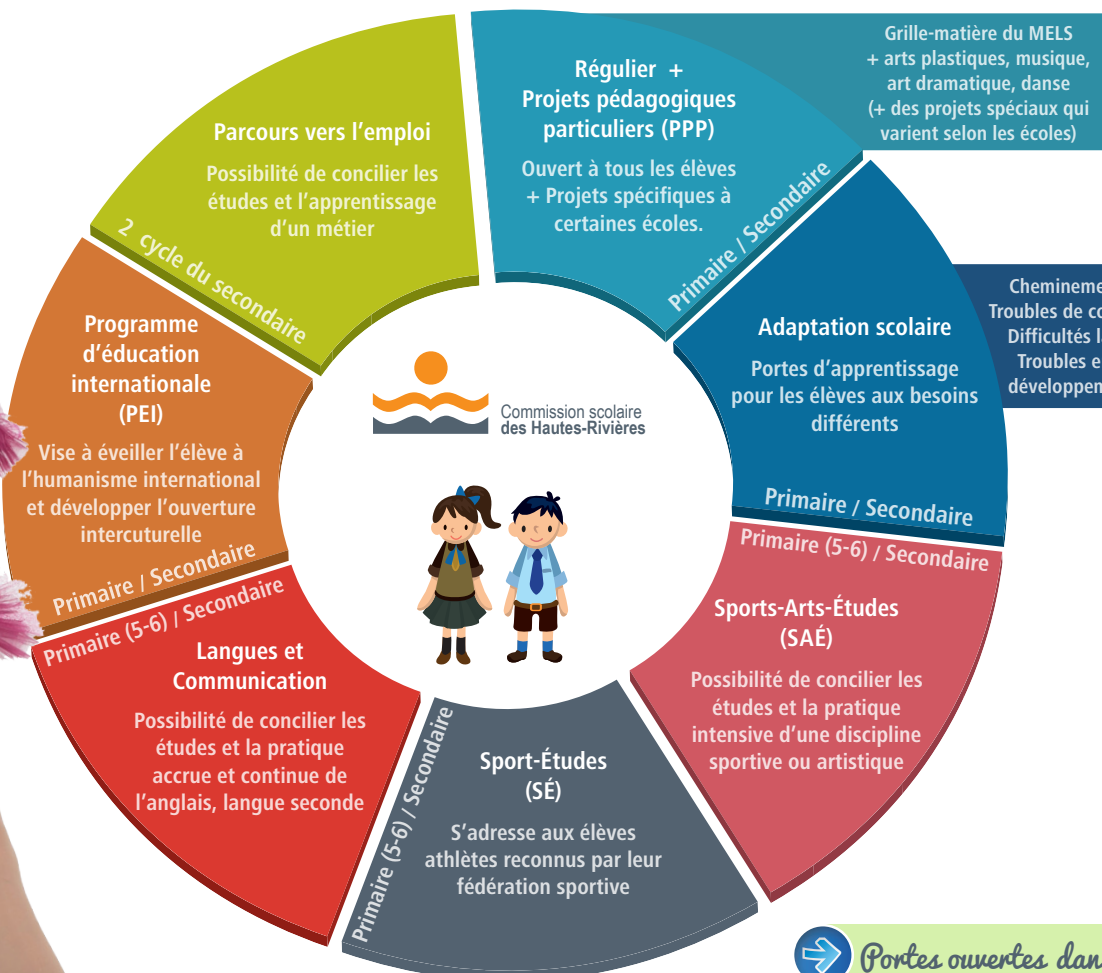
RÉSULTATS ATTENDUS

- / Augmentation chaque année du taux d'employés qui possèdent les connaissances nécessaires à une utilisation fonctionnelle des technologies dans le cadre de leurs fonctions respectives.
- / Augmentation chaque année du taux d'employés qui bénéficient de mesures d'insertion professionnelle lors de leur entrée en fonction à la Commission scolaire ou lors d'un changement de fonction à la Commission scolaire.
- / Niveau de satisfaction des employés à l'égard des mesures d'insertion professionnelle déployées à leur endroit.
- / Augmentation du niveau d'accompagnement offert aux équipes des établissements.
- / Augmentation du nombre d'établissements bénéficiant de l'offre de formation.
- / Niveau de satisfaction des équipes des établissements à l'égard de l'offre de formation.
- / Augmentation du nombre de pratiques pédagogiques innovantes s'appuyant sur la recherche et les données probantes au sein des équipes des établissements.
- / Mise en place d'un programme de reconnaissance pour le personnel.
- / Niveau de participation des employés à l'égard des activités de reconnaissance déployées au sein de l'organisation.
- / Niveau de satisfaction des employés à l'égard des activités de reconnaissance déployées à leur endroit.
- / Niveau de stabilité du personnel à la Commission scolaire.

Plein d'options

pour nourrir toutes les

passions!



Grille-matière du MELS + arts plastiques, musique, art dramatique, danse (+ des projets spéciaux qui varient selon les écoles)

Cheminement continu (CC), Troubles de comportements (TC), Difficultés langagières (DL), Troubles envahissants du développement (TED), etc...

➔ **Portes ouvertes dans nos écoles!**

Pour connaître les dates des portes ouvertes et les tests d'admission au programme d'éducation internationale, visitez: www.csdhr.qc.ca/portesouvertes

Votre enfant se passionne pour le sport, les arts, la musique, l'entrepreneuriat, les autres cultures? Il aime bricoler, construire, cuisiner, travailler de ses mains? Votre enfant a des besoins particuliers?

Nos écoles offrent une belle diversité d'avenues pour soutenir ses intérêts tout en lui permettant de suivre son programme scolaire obligatoire.

De nombreux sentiers mènent à l'obtention d'un diplôme. Quelle que soit sa réalité, nous sommes à l'écoute pour l'accompagner vers sa réussite.

À VOTRE AGENDA!

CONCENTRATIONS
SPORTS-ARTS-ÉTUDES ET
LANGUES & COMMUNICATION

Soirée d'information
pour les parents :

Mardi 30 septembre 2014

Début de la période d'inscription
pour l'année scolaire 2015-2016 :
29 septembre 2014

Fin de la période d'inscription
10 octobre 2014



POUR EN SAVOIR PLUS SUR
LES OPTIONS VISITEZ
www.csdhr.qc.ca/offredeformation



POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ
www.csdhr.qc.ca/csae



Une formation *adaptée* à vos *besoins!*

Vous désirez améliorer votre situation actuelle, retourner aux études pour terminer votre secondaire, obtenir vos préalables pour vous diriger vers la formation professionnelle ou le cégep? L'éducation des adultes peut vous aider à répondre à vos besoins.

La formation générale aux adultes

Décrocher un diplôme d'études secondaires, accéder aux préalables pour s'inscrire dans un programme d'études professionnelles ou pour le cégep, c'est possible.

Vous aimeriez améliorer vos connaissances de base en français et en mathématiques? Vous désirez apprendre le français comme langue seconde? Plusieurs cours sont offerts en collaboration avec des organismes communautaires dans le but de répondre à des besoins précis.

Vous ne savez pas exactement quels sont vos acquis et vos compétences? Vous n'avez pas terminé vos études secondaires, mais néanmoins vous avez acquis des connaissances, vous voulez intégrer le marché du travail, obtenir une promotion ou vous inscrire en formation professionnelle? Nous pouvons vous offrir un test d'équivalence de niveau de scolarité ou encore un certificat d'études secondaires. ●





Portes ouvertes!

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS

Lundi, le 20 avril 2015 de 9 h à 20 h

La formation professionnelle

*Vous avez le choix de plusieurs programmes
qui donnent de bonnes perspectives d'emploi. ●*



POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ
www.csdhr.qc.ca ou www.epminfo.ca



Le plaisir de lire

Par **Nancy Lusignan**, bibliothécaire au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire

Quelques trucs!

Faites de la lecture une activité amusante.

- Choisissez ensemble de nouveaux lieux pour la lecture : dans un arbre, dans une garde-robe avec une lampe de poche, au parc, sous la table de la cuisine...
- Relisez les livres préférés de votre enfant autant de fois qu'il le demande. Quand il connaît bien l'histoire, à son tour de vous la raconter!

Lisez tous les jours.

Vous pouvez lire le dos de la boîte de céréale, une revue, les panneaux de signalisation, la liste d'épicerie, une recette, etc.

Parlez ensemble des livres lus.

Donnez une appréciation du livre (exemple : 3 étoiles et demi sur 5), faites des liens avec d'autres livres que vous avez lu, parlez à votre enfant des livres que vous lisiez quand vous étiez enfant, etc.

Fréquentez votre bibliothèque municipale.

La plupart offrent l'abonnement gratuit, de même que plusieurs activités pour les jeunes (clubs de lecture, heure du conte, etc.).



Saviez-vous que...

Plusieurs études démontrent un lien direct entre les compétences en lecture et la réussite scolaire dans toutes les matières. La lecture permet à votre enfant d'enrichir son vocabulaire, d'apprendre les sons et les structures de la langue, d'éveiller son imaginaire, d'alimenter sa curiosité, d'enrichir son ouverture face au monde... et bien plus encore.

Même si votre enfant sait maintenant lire, votre rôle est toujours aussi important : cultiver avec lui le plaisir de la lecture.

Des ressources à découvrir

Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Cap sur l'espace jeune! (portail jeunesse)
<http://portailjeunes.banq.qc.ca/p/index.html>.

- La bibliothécaire vous suggère... les sections **Raconte-moi une histoire** et **Le village des suggestions** (essayez le quiz **Cap sur tes lectures**).

Communication jeunesse.

<http://www.communication-jeunesse.qc.ca/>. Site web consacré à la littérature jeunesse québécoise et canadienne française.

- La bibliothécaire vous suggère... les sections **Nos sélections de livres** et **Le choix des jeunes** pour une foule de suggestions de lecture.

Provencher, Julie. **Pouvoir de lire.**

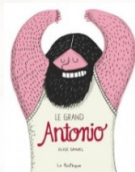
<http://www.pouvoirdelire.com/>. Site de référence pour les parents sur l'éveil et l'apprentissage de la lecture.

- La bibliothécaire vous suggère... la section **La lecture en vidéos**.

Coups de cœur de la bibliothécaire

Pour tous :

Tous les livres de l'auteure et illustratrice Élise Gravel.



Pour les plus jeunes :

Les albums *Un livre et Couleurs*, de Hervé Tullet



Pour les plus vieux :

Les romans de la collection Zèbre (publiée chez Bayard Canada).



Les images des couvertures de livres proviennent du portail des librairies indépendantes du Québec : [/www.leslibraires.ca/](http://www.leslibraires.ca/)



Médias sociaux

Les médias sociaux, ce sont les technologies qui permettent de partager de l'information, de créer et de diffuser différents contenus (photos, vidéos, commentaires, opinions, etc.). C'est l'univers qui nous permet d'entretenir des relations avec notre personnalité numérique... et notre vraie personnalité.

Liberté d'expression ou diffamation ?

La ligne est parfois mince entre les deux. L'ampleur de la diffusion sur les médias sociaux peut facilement prendre des proportions **GIGANTESQUES** lorsqu'il s'agit de diffamation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Facebook compte plus de 1,3 milliard d'utilisateurs actifs et plus de 1,07 milliard d'entre eux accèdent au réseau à partir d'applications mobiles...

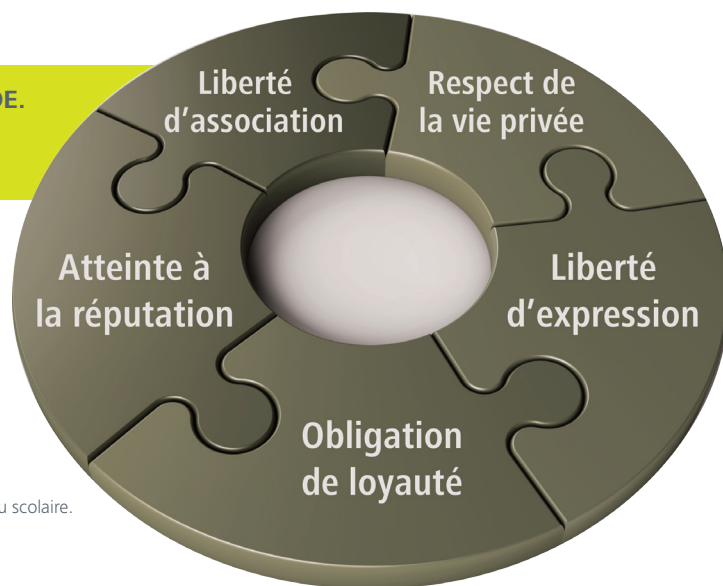
Source : <https://newsroom.fb.com/Key-Facts>

LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE S'APPLIQUE À TOUT LE MONDE. PEU IMPORTE L'ÂGE DE VOTRE ENFANT, VOUS ÊTES RESPONSABLE DE CE QU'IL DIT ET DE CE QU'IL FAIT.

Surveillez notre page Facebook et nos publications cette année! Le Service du secrétariat général et des communications publiera régulièrement des chroniques portant sur les médias sociaux à l'intention des parents, tout au long de l'année.

Abonnez-vous à notre page Facebook pour ne rien manquer! •

Source : Conférence de Me François Darveau du 6 mai 2013 portant sur les médias sociaux en milieu scolaire.



*GRATUIT

Ateliers-conférences

Dans le cadre de la Semaine nationale contre l'intimidation et la violence à l'école

Réservez votre jeudi soir, **9 OCTOBRE PROCHAIN**, à compter de 19 h 30 pour faire le plein de réponses et de conseils pratiques. 3 conférences super concrètes et accessibles de 30 minutes chacune, suivies d'une période d'échange avec des experts qui répondront à vos questions.

ATELIER-CONFÉRENCE 1

FACEBOOK 101, PAR OÙ COMMENCER?

Par Jocelyn Archambault, ID-3 Technologies, spécialiste des médias sociaux

ATELIER-CONFÉRENCE 2

LES CONSÉQUENCES LÉGALES POUR MON JEUNE

Par Ressources Alternatives Rive-Sud et le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu

ATELIER-CONFÉRENCE 3

GUIDER MON ENFANT

Par l'équipe d'experts du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire de la CSDHR

Une invitation du comité de parents

Jeudi, le 9 octobre 2014
de 19 h 30 à 21 h 30

OÙ ?

Auditorium de la Polyvalente
Chanoine-Armand-Racicot
940, boul. Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu
J3A 1A7

*Ces conférences sont
une initiative du Comité
Intimidation-Violence de
la Commission scolaire
des Hautes-Rivières.*

On vous attend!



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



L'intelligence émotionnelle :

UN OUTIL PRÉCIEUX POUR LA VIE

par **Mélanie Filion**, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire

L'intelligence émotionnelle joue un rôle important pour la réussite scolaire. Aider notre enfant à développer la connaissance de ses émotions afin qu'il puisse en prendre conscience lorsqu'il les vit, c'est lui offrir un outil précieux qui lui servira toute sa vie.

«Plusieurs études l'ont maintenant prouvé, ce n'est pas le QI, le quotient « intellectuel » d'un individu qui assure sa réussite dans la vie, mais plutôt son QE, son quotient « émotionnel ».» (Fontaine, 2010, p.29)

Comment puis-je aider mon enfant à développer la connaissance et la conscience de soi et de ses émotions?

Voici quelques suggestions:

- Invitez votre enfant à nommer ses émotions.
- Faites avec lui un tableau où il pourra identifier chaque jour comment il se sent.
- Nommez-lui vos émotions (tout en protégeant son cerveau émotionnel).
- Profitez d'une lecture pour travailler le vocabulaire émotionnel.
 - Quelle émotion le personnage ressent-il? Pourquoi se sent-il ainsi?
- **Mentalisez pour votre enfant.** C'est-à-dire, aidez-le à mettre des mots sur ce qu'il ressent. Par exemple:
 - « Je comprends que tu sois en colère, ce n'est pas facile pour toi d'accepter que... »
 - « Tu es fier de toi parce que tu as réussi le défi proposé. »
 - « Je comprends que tu vives de la déception... »
 - « Moi, à ta place, je me sentirais... »
- **Prenez le pouls de sa journée.**
 - Un nombre de 1 à 5 (1= journée catastrophique... 5= journée extraordinaire)
 - Quel est le plus beau moment de ta journée?
 - Quelle émotion as-tu ressentie pendant ce moment?
 - Qu'est-ce qui a été plus difficile? Pourquoi?

Trouvez avec lui des solutions.

C'est quoi au juste l'intelligence émotionnelle?

C'est le développement de compétences émotionnelles liées à cinq domaines :

- Connaissance et conscience de soi et de ses émotions;
- Maîtrise de soi et de ses émotions;
- Motivation;
- Empathie;
- Gestion de saines relations.



LE SAVIEZ-VOUS ?

«Les chercheurs affirment que 80 % du succès d'une personne repose sur ses aptitudes liées à l'intelligence émotionnelle.» (Fontaine, 2010, p.29)



Sources :
Beaudin, A. (1999). L'intelligence émotionnelle... l'autre intelligence. *Vies-à-vies*, 12(1), 1-3.
Berthoz, S. (2011). L'alexithymie ou le silence des émotions. *L'Essentiel Cerveau & Psycho*, 7, 90-95
Fontaine, I. (2010). Empower: stratégies pour maximiser votre intelligence émotionnelle par le pouvoir et l'énergie des émotions. Brossard: Un monde différent.
Lafortune, L., Daniel, M.-F., Doudin, P.-A., Pons, F., Albanese, O. (dir.) (2005). Pédagogie et psychologie des émotions. Vers la compétence émotionnelle. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

L'intelligence émotionnelle : un facteur déterminant de la réussite scolaire

«La compréhension que l'élève a de ses émotions et de celles d'autrui est un **facteur déterminant de sa réussite scolaire** et donc, dans certains cas, de son échec lorsque sa construction est problématique. L'élève qui présente un déficit dans sa compréhension des émotions est moins disponible pour les apprentissages scolaires.» (La fortune et al., 2005, p.9)

Une incapacité à se représenter et à exprimer ses émotions est un problème rencontré par plusieurs enfants, mais aussi par certains adultes. En fait, selon Berthoz (2011), 15 % des adultes ont un trouble de l'alexithymie et ils n'arrivent pas à exprimer leurs émotions autrement qu'en utilisant des phrases comme « Je me sens bien » ou « Je ne me sens pas bien ».

«L'alexithymie est un défaut de « mentalisation » des émotions : les sensations corporelles sont peu ou pas associées à des états mentaux.» (Berthoz, 2011, p.91)

«À capacités intellectuelles équivalentes, les enfants qui ont développé de bonnes compétences émotionnelles sont plus attentifs en classe et réussissent mieux. Le potentiel intellectuel, quel qu'il soit, peut s'épanouir pleinement chez la personne qui a atteint un certain niveau de calme et de confiance.»

(Beaudin, 1999, p.1)



Le Portail Parents : *une ressource à découvrir!*

Vous y retrouvez :

- information sur le transport scolaire;
- les horaires des élèves du secondaire;
- les absences et les retards;
- le dernier bulletin (relevé de notes) disponible en ligne dès la fin de l'étape;
- la liste des cours, des travaux, des devoirs et des leçons, les retenues;
- les coordonnées des enseignants et de l'école ainsi que le lien vers le site web de l'école;
- les mémos et les communications à propos de votre enfant.

Notes aux examens du MELS

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire peuvent à présent consulter leurs résultats aux épreuves du MELS grâce au portail Édu-Groupe.

Le saviez-vous?



Plus de **15 500** parents sont actifs dans le portail CSDHR

Comment s'inscrire?

Contactez l'école de votre enfant par téléphone ou par courriel et fournir les renseignements suivants:

Indiquer le nom de votre ou de vos enfants s'il y en a plus d'un;

- Indiquer vos coordonnées personnelles;
- Veuillez indiquer l'adresse électronique (courriel) à laquelle vous désirez recevoir les informations du Portail Parents;
- Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription par courriel.

À bientôt!

Bien manger et bouger,

OUI, C'EST POSSIBLE !

D'après le site Tremplinsante.ca

DES STATISTIQUES ALARMANTES

- Au cours des 25 dernières années, le taux d'obésité chez les jeunes a triplé.

C'est d'autant plus préoccupant que l'excès de poids augmente les risques de problèmes de santé : diabète, maladies cardiovasculaires et même certains cancers.

- Actuellement, près d'un jeune sur quatre est en surpoids ou obèse.

Ces jeunes sont plus à risque d'avoir une faible estime d'eux-mêmes et une qualité de vie amoindrie, notamment en raison des préjugés et des moqueries.

- Près d'un jeune sur deux ne consomme pas le minimum de cinq portions de fruits et légumes par jour.

Cette consommation insuffisante prive les jeunes de nombreux bénéfices des fruits et légumes, qui sont riches en vitamines et en fibres, en plus de les priver d'une protection contre le surpoids.

- Les garçons de 14 à 18 ans boivent, en moyenne, plus d'un demi-litre de boissons sucrées par jour.

La consommation de boissons sucrées (cocktails de jus de fruits, boissons gazeuses, boissons énergisantes) apporte des calories liquides qui ne rassasient pas. La consommation de ces boissons augmente donc le risque d'obésité chez les jeunes.

- Seulement 7 % des jeunes bougent 60 minutes par jour, soit le minimum recommandé.

La sédentarité est un facteur de risque important de l'embonpoint et de l'obésité. De plus, un jeune sédentaire deviendra souvent un adulte pour qui il est également difficile de bouger plus.

- En 1971, 80 % des déplacements vers l'école primaire se faisaient à pied ou à vélo, aujourd'hui c'est seulement 24 %.

Les transports actifs sont en déclin chez les jeunes : la marche et le vélo dans les déplacements sont de moins en moins utilisés, ce qui contribue à la sédentarité des jeunes.

- Les jeunes passent, en moyenne, six heures par jour devant un écran (télévision, ordinateur ou jeu vidéo).

Cela fait plus de 40 heures par semaine... Incroyable! Pourquoi s'en préoccuper? Parce que le temps passé devant un écran réduit celui consacré à l'activité physique et est également associé à la consommation d'aliments peu nutritifs.

- Dans une soirée typique en semaine, seulement une famille sur deux dit manger, sans la télévision, avec tous ses membres.

Les repas pris en solo devant la télé ou l'ordinateur sont souvent moins nutritifs. Ils auraient également des impacts négatifs sur les comportements alimentaires des jeunes à long terme.

- Entre 20 et 40 % des jeunes enfants ont des problèmes de sommeil et près de 13 % des adolescents souffrent d'insomnie.

Un sommeil inadéquat a des effets négatifs sur la concentration, la mémoire, les aptitudes scolaires et également le développement et la croissance des plus jeunes.



Le site WWW.TREMPPLINSANTE.CA vous offre une zone Parents remplie de conseils utiles et plus de 60 recettes de boîtes à lunch inspirantes et abordables.

DES TRUCS QUI FONCTIONNENT !

Avoir une alimentation saine et être actif, ça s'apprend d'abord à la maison. La famille est un milieu de vie important pour l'enfant, au même titre que l'école ou les camps. Les parents ont donc un rôle clé à jouer pour mettre en place un environnement qui incitera leurs enfants à bien manger et à bouger.

Chaque famille peut adopter un mode de vie sain, à son rythme...et à sa façon!
Et chaque petit changement fera une grande différence.

Voici 6 clés pour créer un environnement qui incitera les enfants à manger mieux et à bouger plus. Une foule d'idées, de trucs et d'outils qui aideront toute votre famille à faire de meilleurs choix santé toute l'année!

DEVENEZ LEUR SOURCE D'INSPIRATION

Soyez un modèle pour vos enfants et ayez une influence positive sur leur santé.

MISEZ SUR L'ACCESSIBILITÉ

Assurez-vous que des aliments sains et des équipements sportifs soient à portée de main pour faciliter les choix santé de vos enfants.

PENSEZ DIVERSITÉ

Variez le menu et les activités pour garantir un maximum de plaisir et de motivation.

SAISISSEZ CHAQUE OCCASION.

Profitez de chaque occasion pour développer les « réflexes santé » de vos enfants.

LIMITEZ LE TEMPS D'ÉCRAN

Limitez le temps passé devant la télé, les ordi et les jeux vidéo pour privilégier un mode de vie actif et du temps de qualité en famille.

FAITES-LE EN FAMILLE

Impliquez tous les membres de la famille dans l'aventure vers de meilleures habitudes de vie... Le plaisir sera au rendez-vous!



LE SAVIEZ-VOUS ?
Le plaisir est l'une des principales raisons qui incitent les jeunes à pratiquer une activité physique?



Pourquoi les jeunes travaillent-ils?

La conciliation études-travail joue un rôle important dans notre société. Elle interpelle directement les élèves et les étudiants, mais aussi tous les acteurs qui gravitent autour d'eux : employeurs, parents, enseignants, intervenants, amis, etc.

Les études les plus récentes suggèrent qu'une bonne conciliation entre les études et le travail ne se limite pas au nombre d'heures travaillées par semaine. En fait, plusieurs caractéristiques de l'emploi occupé sont considérées par les chercheurs. De manière générale, plus le nombre et l'importance de ces contraintes augmentent, plus les répercussions négatives peuvent être grandes sur les études, la santé et le bien-être de votre enfant.

Les raisons invoquées pour travailler varient selon l'âge et le niveau scolaire. Les jeunes affirment travailler pour assurer leurs besoins de base (nourriture, logement), pour s'adonner à leurs loisirs, pour payer leurs droits de scolarité et le matériel scolaire ou pour acheter des biens.

Au secondaire, le travail à temps partiel est un élément de valorisation qui peut occuper une place aussi importante que l'école. Selon certaines études, 43 % des élèves du secondaire considèrent que travailler est aussi important qu'étudier.

Au cégep et à l'université, le travail est souvent un moyen pour poursuivre ses études (ex. payer ses droits de scolarité, assurer sa subsistance).

Le rôle d'élève ou d'étudiant et le travail rémunéré ne sont pas incompatibles, à condition que le travail rémunéré occupe une place raisonnable dans la vie du jeune, et que les contraintes liées au travail soient limitées.

Il importe donc de trouver un équilibre entre la vie scolaire et le travail rémunéré, et cet équilibre ne dépend pas exclusivement du nombre d'heures par semaine consacrées à l'emploi. Ainsi, un jeune qui travaille 6 heures par semaine, dans des conditions stressantes ou qui comportent des risques physiques élevés, pourra vivre plus d'inconvénients qu'un jeune qui travaille 18 heures par semaine dans de bonnes conditions. ●



Y A-T-IL UN NOMBRE D'HEURES MAXIMAL À RESPECTER ?

Le nombre d'heures n'est pas le seul facteur à considérer. Mais y a-t-il tout de même un nombre maximal d'heures de travail à respecter ? Certaines recherches avancent qu'au-delà du seuil de 20 heures par semaine, les inconvénients pour l'élève ou l'étudiant sont plus importants. En fait, il n'existe pas de consensus par rapport à un seuil critique associé au nombre d'heures de travail. Le nombre d'heures de travail doit varier en fonction :

- de l'âge et du sexe du jeune;
- de la période de l'année (période d'examens, relâche scolaire);
- du niveau scolaire (secondaire, collégial ou universitaire);
- des contraintes liées au travail et de leurs inconvénients (fatigue, stress, manque d'énergie, etc.).

Travailler pendant les études peut être bénéfique pour les jeunes, si certaines conditions sont respectées. Autrement, les conditions négatives peuvent mener au désengagement à l'égard des études et même au décrochage scolaire.

SOYONS VIGILANTS!

Pour en savoir plus, consultez www.proetudes.com ●

VOUS ÊTES PARENT ? INFORMEZ-VOUS.

Informez-vous du type de travail que votre enfant effectue.

- **Quelles tâches doit-il réaliser ?**
- **Combien d'heures y consacre-t-il ?**

Bien informés, vous serez en mesure d'évaluer les contraintes organisationnelles, relationnelles, physiques et liées à l'horaire qui caractérisent l'emploi qu'occupe votre enfant. Vous pourrez le soutenir et le sensibiliser à l'importance de se fixer des limites en fonction de ses besoins et capacités.

Non!!

À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE

*La campagne de sensibilisation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, intitulée « Sensible à ta réalité », se poursuivra cette année encore. En mai 2013, une édition spéciale du bulletin électronique **Le Parenthèse** a été entièrement consacrée à ce sujet, fournissant de nombreuses pistes aux parents pour être mieux outillés afin d'accompagner leur enfant. Consultez-le en ligne !*

C'est la loi!

La loi sur l'institution publique prévoit l'obligation d'adopter et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans chaque établissement. Ce plan prévoit des mesures de prévention et des mesures pour favoriser la collaboration des parents à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

Le plan doit aussi préciser les actions prises lorsqu'un acte est constaté, les mesures de soutien et d'encadrement offertes, ainsi que les sanctions disciplinaires applicables et le suivi donné à chacune des plaintes formulées.

Prévenir et sensibiliser, c'est payant!

Éduquer veut dire enseigner les bons comportements, encadrer, montrer. À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, nous choisissons de miser sur l'éducation et la sensibilisation plutôt que sur la punition. Pourquoi? Parce que toutes les recherches montrent que la sanction et la punition ne règlent pas les problèmes de manière durable. Les données indiquent que **60 % des jeunes qui intimident se retrouvent avec un casier judiciaire à l'âge adulte.**

Pour enrayer l'intimidation, nous devons nous préoccuper de tout le monde : la victime, l'intimidateur et le témoin. Chez nous, on soutient, on encadre et on outille tous nos élèves.



*Pour aider votre enfant,
nous devons
savoir ce qui se passe.*

Dénoncez l'intimidation, c'est l'affaire de tout le monde!

Parlez-nous de la situation que vit votre enfant. C'est important pour les enseignants, la direction et la Commission scolaire de savoir ce qui se passe dans nos milieux pour mieux intervenir ensuite. ●

Conflit	Intimidation
Confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue	Confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue
Deux enfants cherchent à gagner	Une personne prend l'initiative et veut gagner sur l'autre
Deux personnes discutent vivement, argumentent, ce qui mène parfois à des gestes agressifs	Une personne veut gagner. Les gestes posés s'accompagnent toujours de gestes agressifs, intentionnels et d'exclusion sociale
Rapport égalitaire	Rapport inégalitaire
Aucune victime, les deux peuvent se sentir perdants	Il en résulte une victime

Taquinerie	Agacement entre amis Tout le monde trouve ça drôle
Conflit	Forces égales Souvent entre amis S'accompagne parfois de signes agressifs
Intimidation	Inégalité dans les forces Gestes intentionnels Peut se produire qu'une seule fois
Harcèlement	Gestes d'intimidation répétés

La victime
Le témoin
L'intimidateur
<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir • Encadrer • Soutenir • Suivre

RESSOURCES UTILES

Plusieurs ressources sont disponibles pour vous aider si votre enfant est la cible de gestes de violence ou d'intimidation. La CSDHR a produit une édition spéciale « Intimidation et violence » du magazine *Le Parenthèse* que vous trouverez à l'adresse suivante:

- <http://leparenthese.csdhr.qc.ca>.

De plus, plusieurs capsules vidéos de nos intervenants sont en ligne sur notre chaîne CSDHR Youtube. Consultez également les ressources suivantes pour les parents:

- www.sensibleatarealite.com
- moijagis.com
- bullyingcanada.ca/fr
- Habilomedias.ca
- contrelintimidation.ca
- rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/index-fra.htm
- Aidez-MoiSVP.ca (site spécialement conçu pour les ados)
- Teljeunes.com
- recit.qc.ca/article/ressources-sur-lintimidation-au-secondaire

Parents : vous avez de l'influence !

Nous vous encourageons fortement à assister à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école de votre enfant. Celle-ci vous permet de savoir ce qui se passe dans l'école que fréquente votre enfant, d'élire des parents représentatifs et de vous porter vous-même candidat ou candidate à l'un des postes disponibles.

Les parents qui souhaitent s'impliquer plus activement peuvent le faire en choisissant, parmi les trois structures de participation offertes, celle qui leur convient le mieux. En voici une brève description.

Le conseil d'établissement est un lieu de concertation des agents d'éducation d'une école où se prennent les décisions concernant les orientations de l'école et leur mise en application, et où est recueilli l'avis des parents, entre autre sur l'encadrement des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Le comité de parents est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire et

où ces derniers peuvent donner leur avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire.

L'organisme de participation des parents (OPP) est un lieu réservé aux parents où il est possible d'échanger sur les moyens de réussite des élèves et la vie à l'école, et où ceux-ci peuvent trouver du soutien dans leur rôle de parents.

L'implication des parents dans la vie de l'école est essentielle à son évolution. Peu importe la forme que prend cette implication, elle contribue au rayonnement et à l'épanouissement de l'école, en plus de l'aider à remplir pleinement sa mission éducative. ●



CALENDRIER DU COMITÉ DE PARENTS 2014-2015

Toutes les séances ordinaires du comité de parents sont publiques et auront lieu le premier mercredi de chaque mois, sauf pour le mois de mars 2015 qui sera le deuxième mercredi. Les séances se tiendront à 19 h 30 à la bibliothèque de l'école :

Polyvalente Marcel Landry

365, avenue Landry
Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)
(Québec), J2X 2P6

Les dates prévues sont donc les suivantes :

1 ^{er} octobre 2014	11 mars 2015
5 novembre 2014	8 avril 2015
3 décembre 2014	6 mai 2015
7 janvier 2015	3 juin 2015
4 février 2015	

Avis pour vos séances de conseil d'établissement

Il est à noter que les séances publiques du conseil des commissaires ont lieu les mardis soir, à compter du 11 novembre, à 19 h 30 à la salle de la Rivière Richelieu. Il serait donc judicieux de fixer les dates de vos conseils d'établissement à d'autres moments que ceux-ci :

18 août 2014	20 janvier 2015
25 août 2014	17 février 2015
8 septembre 2014	24 mars 2015
22 septembre 2014	21 avril 2015
11 novembre 2014	19 mai 2015
18 novembre 2014	16 juin 2015
16 décembre 2014	



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Service à la clientèle reçoit chaque année plus de 400 appels dont la très grande majorité sont des demandes d'information.

Mieux vaut prévenir ...

La Commission scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant sa responsabilité, au fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents survenant aux élèves ne sont pas couverts par cette police. Afin d'éviter des dépenses suite à un accident de votre enfant ou lors de son transport par ambulance, la Commission scolaire des Hautes-Rivières vous invite à prévoir une police d'assurance-accident à cet effet, car les frais occasionnés sont à votre charge.

UN DÉFI SE POSE À L'ÉCOLE DE MON ENFANT



Tout au cours du cheminement scolaire de votre enfant, il peut survenir des situations où vous soyez en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés. Il faut d'abord favoriser la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations. Voici les étapes à suivre, que ce soit verbalement ou par écrit, pour vous faire entendre.

Étapes à suivre pour vous faire entendre

Cueillette de l'information

Avant d'amorcer votre démarche, assurez-vous de recueillir toute l'information possible, particulièrement auprès de votre enfant s'il est concerné, afin de bien comprendre l'ensemble de la situation et d'être en mesure de bien l'expliquer.

Communication avec l'enseignant ou l'intervenant

Communiquez d'abord avec l'enseignant ou l'intervenant concerné afin de discuter de la situation problématique.

Référence à la direction de l'école

Si votre communication avec l'enseignant ou l'intervenant n'a pu solutionner le problème, communiquez alors avec la direction de l'école.

Référence au service à la clientèle de la Commission scolaire

Si les démarches effectuées n'ont pu solutionner le problème, vous pouvez vous adresser au service à la clientèle de la Commission scolaire au numéro de téléphone suivant : 450 359-6411, poste 7510.

Demande de révision de décision

Si le désaccord porte sur une décision visant votre enfant et que vous croyez qu'il y a lieu de maintenir la plainte, vous pouvez demander formellement au conseil des commissaires de réviser cette décision. Pour une demande de révision, adressez-vous au Service à la clientèle qui vous expliquera clairement comment procéder.

La protecteur de l'élève

Si, après avoir franchi les étapes précédentes, vous êtes toujours insatisfait de l'examen de votre plainte ou du résultat de cet examen, vous avez

la possibilité de vous adresser au protecteur de l'élève, qui est indépendant, impartial et doit préserver la confidentialité de toutes les informations auxquelles il a accès dans le cadre de ses fonctions. Le poste de protecteur de l'élève a été créé à la suite de la mise en vigueur de dispositions législatives en matière de suivi à donner aux plaintes des élèves ou de leurs parents.

La protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents ni de la Commission scolaire.

Après avoir examiné une plainte, le protecteur de l'élève peut faire des recommandations au conseil des commissaires. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Pour joindre la protecteur de l'élève :

Protecteur de l'élève

210, rue Notre-Dame,

Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec)

J3B 6N3

Tél. : 1 877 780-2666 (sans frais)

Courriel : protecteur.eleve@csdhr.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le processus de résolution d'un différend, communiquez avec le service à la clientèle de la Commission scolaire, au 450 359-6411, poste 7510.

Une bonne collaboration entre les intervenants de l'école et les parents demeurera toujours un des éléments essentiels à la réussite et au bien-être de votre enfant. ●

Votre enfant a des besoins particuliers ?

Participez au comité EHDAA!

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) est mis en place par la Commission scolaire et est composé de parents de ces élèves, désignés lors de l'assemblée générale annuelle, de représentants des enseignants, de membres du personnel professionnel non enseignant et du personnel de soutien, de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et d'une direction d'école désignée par la direction générale.

Bulletin Info-Parents

De plus, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a élaboré un Bulletin Info-Parents. Il inclut le compte-rendu de la précédente réunion, les bons coups de nos jeunes, les formations et conférences à venir, etc.

Le Comité EHDAA a pour fonction de donner son avis à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le Comité EHDAA peut aussi donner son avis à la Commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Ce bulletin est acheminé à tous les mois dans la semaine suivant la réunion du Comité, par courriel seulement.

Si vous êtes intéressés à recevoir ce bulletin, veuillez nous faire parvenir votre adresse courriel à ehdaa@cshdr.qc.ca. •

CALENDRIER DU COMITÉ EHDAA 2014-2015

Les réunions ont lieu le 3^e mardi du mois, d'octobre à juin, en soirée de 19 h à 22 h.

Centre administratif

- Salle Rivière Yamaska
17 novembre 2014
15 décembre 2014
19 janvier 2015
16 février 2015
16 mars 2015
20 avril 2015
11 mai 2015
8 juin 2015

École Marie-Rivier

20 octobre 2014



Une tempête à l'horizon?

La décision de fermer ou non les écoles est prise à partir des informations reçues des différents milieux, entre autres auprès des corps policiers et des services de la voirie provinciale. En principe, **cette décision est prise avant 6 h** pour l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire.

Lorsque la Commission scolaire décide de fermer ses établissements en raison de l'impossibilité de transporter de façon sécuritaire les élèves, un avis est diffusé par les médias suivants :



Abonnez-vous à notre page Facebook pour être informé dans les premières minutes de la décision !

Il va de soi que la fermeture de l'école entraîne la fermeture du service de garde. S'il y a une tempête lors de journées pédagogiques, cette même procédure s'applique pour la fermeture des services de garde.

Si les écoles demeurent ouvertes lors d'intempérie, aucun avis n'est diffusé. Si, malgré le maintien de l'ouverture des écoles, un parent préfère garder son enfant à la maison, il lui est évidemment possible de le faire. À moins de circonstances exceptionnelles, la Commission scolaire n'interrompt pas les cours lorsqu'une tempête survient en cours de journée. Dans ce cas, il est considéré que l'endroit le plus sécuritaire pour les élèves est dans l'école, et non sur la route. Les élèves sont retournés à la fin des cours ou de la tempête, ou lorsque les routes sont dégagées. Toutefois, s'il s'avérait plus sécuritaire de faire sortir les élèves, la direction d'école pour le niveau primaire informera les parents du retour des enfants. Aucun élève du primaire ne sera retourné chez lui s'il n'y a personne pour le recevoir, d'où l'importance de fournir une deuxième adresse en cas d'urgence.

Si les cours doivent être annulés pour d'autres raisons dans une ou plusieurs écoles, la même procédure s'applique. ●

Écoles primaires

ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON

994, rue Principale
Saint-Paul-de-Île-aux-Noix (Québec)
J0J 1G0
450 291-3430
Madame Sophie Loubert, directrice

ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS

185, rue Saint-Gérard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 2L8
450 348-7341
Monsieur Jean-Guy Roy, directeur

ÉCOLE BRUNO-CHOQUETTE

275, boulevard Gouin
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 3C9
450 347-1242
Monsieur Yves Boucher, directeur

ÉCOLE CAPITAIN-LUC-FORTIN

Édifice Henryville
215, rue Champagnat
Henryville (Québec) J0J 1E0
450 515-8052
Madame Dominique Benoit, directrice

Édifice Saint-Joseph

610, rue Principale
Saint-Sébastien (Québec) J0J 2C0
450 515-8080
Madame Dominique Benoit, directrice

ÉCOLE CREVIER

1835, rue Du Pont
Marieville (Québec) J3M 1J8
450 460-3131
Madame Sylvie Pigeon, directrice

ÉCOLE DE MONNOIR

2366, rue Docteur-Primeau
Marieville (Québec) J3M 1E1
450 725-2003
Madame Annie Benoit, directrice

ÉCOLE DE RICHELIEU

Édifice Curé-Martel
120, 7e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N2
450 658-7221
Monsieur Noël-André Latour, directeur

Édifice Saint-Joseph

205, 8e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N5
450 658-8284
Monsieur Noël-André Latour, directeur

ÉCOLE DES PRÉS-VERTS

1195, boulevard Alexis-Lebert
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 2N1
450 359-9182
Madame Jocelyne Dandurand, directrice

ÉCOLE DES SAVANES

Édifice Providence
207, rue Courville
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 2M7
450 348-6233
Madame Danielle Fortin, directrice

Édifice Sacré-Cœur

335, boulevard Saint-Luc
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 2A1
450 348-3052
Madame Danielle Fortin, directrice

ÉCOLE DU PÉLICAN

Édifice Chabanel
976, rue Honoré-Mercier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 5A5
450 347-1327
Madame France Nadeau, directrice

Édifice Laflamme

975, rue Samuel-de-Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 3X4
450 347-4358
Madame France Nadeau, directrice

ÉCOLE DU PETIT CLOCHER

1132, rue Front Sud
Saint-Georges-de-Clarenceville
(Québec) J0J 1B0
450 515-8047
Madame Johanne Bédard, directrice

ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ

230, rue Bessette
Mont Saint-Grégoire (Québec)
J0J 1K0
450 347-2612
Madame Lucie Désaulniers, directrice

ÉCOLE HAMEL

635, rue Yvon
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2X 4H4
450 347-1443
Monsieur Jean-Gabriel Laberge, directeur

ÉCOLE JEAN XXIII

273, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
450 293-8106
Madame Marie-France Ricard, directrice

ÉCOLE JEANNE-MANCE

43, rue Girard
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec)
J0L 1P0
450 460-7878
Madame Christine Derome, directrice

ÉCOLE

JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER

151, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6M9
450 348-4747
Monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur

ÉCOLE MARIE-DEROME

995, rue Camarais
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1X2
450 359-6521
Madame Isabelle Branco, directrice

ÉCOLE MARIE-RIVIER

511, rue Pierre Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1N5
450 348-0958
Madame Michelle Leclerc, directrice

ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR

23, rue Sainte-Anne
Saint-Paul d'Abbotsford (Québec)
J0E 1A0
450 379-5674
Madame Chantal Majeau, directrice

ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA

535, chemin des Vieux-Moulins
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2Y 1A2
450 347-1223
Madame Christine Halpin, directrice

ÉCOLE

NOTRE-DAME-DE-FATIMA

1800, rue Edmond-Guillet
Marieville (Québec) J3M 1G5
450 460-7461
Madame, Ruth Phaneuf, directrice

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

295, 6e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 1R1
450 347-1687
Madame Caroline Lapierre, directrice

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

800, rue Plaza
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7Z4
450 347-4220
Madame Magalie Pételle, directrice

ÉCOLE

NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR

230, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6K8
450 347-4493
Monsieur Carl Du Sault, directeur

ÉCOLE

NOTRE-DAME-DU-SOUIRE

509, 9e Rang
Sainte-Brigide-d'Iberville (Québec)
J0J 1X0
450 293-4604
Madame Christine Derome, directrice

ÉCOLE POINTE-OLIVIER

278, chemin des Patriotes
Saint-Mathias-sur-Richelieu (Québec)
J3L 6A3
450 658-2015
Monsieur Vincent Huard, directeur

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

375, 15e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 4W6
450 346-9808
Monsieur Denis Plante, directeur

ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE

501, rue St-Denis
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
450 347-1376
Madame Solanges Fortin, directrice

ÉCOLE SAINT-BLAISE

745, rue Principale
Saint-Blaise-sur-Richelieu (Québec)
J0J 1W0
450 291-5500
Madame Sophie Loubert, directrice

ÉCOLE SAINT-EUGÈNE

201, rue Turgeon
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 3Z1
450 346-3535
Madame Christianne Fleury, directrice

ÉCOLE SAINT-GÉRARD

700, rue Dorchester
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 5A8
450 348-5095
Madame Josée Roberge, directrice

ÉCOLE SAINT-JACQUES

115, rue Renaud
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)
J0J 1Z0
450 347-4400
Monsieur Yves Bédard, directeur

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

3, rue du Collège
Lacolle (Québec) J0J 1J0
450 515-8050
Madame Julie Bourbeau, directrice

ÉCOLE SAINT-LUCIEN

121, rue Lafontaine
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 5E4
450 347-5518
Madame Rose-Marie Joanis, directrice

ÉCOLE SAINT-MICHEL

915, rue Principale
Rougemont (Québec) J0L 1M0
450 469-3918
Madame Ruth Phaneuf, directrice

ÉCOLE SAINT-VINCENT

1401, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
450 459-2383
Madame Chantal Majeau, directrice

ÉCOLE SAINTE-ANNE

1202, rang Bord de l'Eau
Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec)
J0J 2G0
450 347-1097
Madame Johanne Bédard, directrice

Écoles secondaires

ÉCOLE DOCTEUR-ALEXIS-BOUTHILLIER

105, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6S2
450 347-5515
Madame Jocelyne Tremblay, directrice

Pavillon L'Escale

115A, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6S2
450 347-5515
Madame Jocelyne Tremblay, directrice

ÉCOLE

MARGUERITE-BOURGOYS

154, rue St-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 2C6
450 347-5113
Monsieur Chad Boutin, directeur

ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND

Édifice Beaulieu
135, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 5K2
Madame Manon Ouellet, directrice

Édifice Félix-Gabriel-Marchand

90, rue Mackenzie-King
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 5N9
450 346-3652
Madame Manon Ouellet, directrice

ÉCOLE MONSEIGNEUR EUCLIDE-THÉBERGE

677, rue Desjardins
Marieville (Québec) J3M 1R1
450 460-4491
Monsieur Charles Dalpé, directeur

ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

1881, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
450 469-3187
Madame Monique Tremblay, directrice

POLYVALENTE

CHANOINE-ARMAND-RACICOT

940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1A7
450 348-6134
Madame Maud Innoncenti, directrice

POLYVALENTE MARCEL-LANDRY

365, avenue Landry
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 2P6
450 347-1225
Madame France Heppell, directrice

Centre de formation professionnelle

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS

Édifice Laurier
100, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 2Y5
450 347-3797
Monsieur Rod Desnoyers, directeur

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS

Édifice Normandie
940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1A7
450 348-6134
Monsieur Rod Desnoyers, directeur

Centre d'éducation des adultes

LA RELANCE

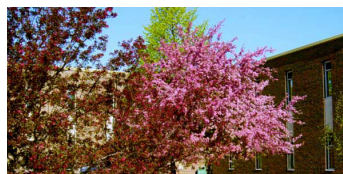
Édifice Georges-Phaneuf
300, rue Georges-Phaneuf
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8E4
450 348-2303
Madame Dominique Pratte, directrice

Édifice Docteur Poulin

500, rue Docteur-Poulin
Marieville (Québec) J3M 1R7
450 460-4472
Madame Dominique Pratte, directrice

Édifice Normandie

940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1A7
450 348-0413
Madame Dominique Pratte, directrice



Calendrier scolaire 2014-2015

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

0 jours / 0 péd.

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27		29	30
31						

2 jours / 3 péd.

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

19 jours / 2 péd.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

21 jours / 1 péd.

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

19 jours / 1 péd.

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

14 jours / 1 péd.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

18 jours / 2 péd.

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

19 jours / 1 péd.

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

16 jours / 1 péd.

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

19 jours / 1 péd.

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

18 jours / 2 péd.

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

17 jours / 3 péd.

Légende :



15 journées pédagogiques



3 Journées de réserve en cas de force majeure :

1^{er} : 20 mars, 2^e : 1^{er} mai, 3^e : 15 mai



Congé

Début et fin de l'année scolaire pour les élèves



Entrée des élèves

Journées de classe: 182 jours - 2 congés pédagogiques mobiles = 180 jours



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

www.csdhr.ca • www.facebook.com/commissionscolairedeshautesrivieres

210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3

téléphone (450) 359-6411 • sans frais 1 877 359-6411 • courriel secgen@csdhr.qc.ca